



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Date de convocation : 21 JUIN 2021

Présents : Jean-Luc DEBERT, Michel DERA EVE, Céline THIENPONT, Alexis DESSE, Jean DEFRANCE, Fanny MORONVAL, Emilie SMAL, Pierre CAVROIS, Angéla GHEYSSENS, Béatrice DELORME, Xavier COLPAERT, Jacques BLAEVOET, Ghislaine DENAES

Absents excusés : Caroline HOCHART, François DRIEUX

Après avoir fait appel à candidature, Céline THIENPONT est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.



1) Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 08/06/2021

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 08/06/2021, n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité des votants.

2) Délibération autorisant Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour le remplacement d'agents publics momentanément indisponibles

En application de l'article 3-1 de la Loi n°84-53 du 26/01/1984 et considérant que les besoins du service justifient le remplacement rapide d'un fonctionnaire territorial dans les situations suivantes : congé annuel, congé de maladie, maladie grave ou longue maladie, congé longue durée, congé maternité...

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil :

- de l'autoriser à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la Loi du 26/01/1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux momentanément indisponibles.
- Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des agents retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience, et leur profil.
- De prévoir à cette fin les crédits nécessaires au budget

Après délibération, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité des votants, la proposition.

